



**MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 FÉVRIER 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, ce 17 février 2015 à 19 h 30.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. LE MAIRE :	Denis Lévesque
MM LES CONSEILLERS :	Pierre Saillant, promoteur Lauréat Jean Luc Forgues
MMES LES CONSEILLÈRES :	Kathleen Saint-Jean Karine Saint-Jean Colette Beaulieu

MME FRANCE BOUCHER, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 20 h 16 formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Autoriser la MRC de Kamouraska à procéder à la vente des immeubles à défaut de paiement de taxes
4. Autoriser la locataire de la cantine municipale à demander un permis d'alcool
5. Contrat de rénovation de l'édifice municipal
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur le conseiller Pierre Saillant

043-2015

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3. AUTORISER LA MRC DE KAMOURASKA À PROCÉDER À LA VENTE DES IMMEUBLES EN DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT la liste des matricules en défaut de paiement de taxes déposée au conseil municipal de novembre dernier;

Il est proposé par madame la conseillère Colette Beaulieu

044-2015

et résolu unanimement que le conseil autorise ce qui suit :

- La liste des matricules en défaut de paiement de taxes suivante :

MATRICULE	TOTAL	MATRICULE	TOTAL
5356-10-159x	3877.54 \$	5355-29-969x	4 019.78 \$
5355-38-192x	10 349.62 \$	5355-55-369x	2 152.64 \$
5355-65-752x	4 272.89 \$	5254-17-808x	1 652.45 \$
5355-65-944x	310.05 \$	5255-17-859x	113.50 \$
5355-74-319x	718.89 \$	5356-79-659x	316.27 \$
5355-06-378x	3 922.50 \$	5455-39-956x	108.27 \$
5355-37-989x	2 054.19 \$	5656-66-352x	326.55 \$

- La MRC de Kamouraska à procéder à la vente de ces immeubles en défaut de paiement de taxes.

4. AUTORISER LA LOCATAIRE DE LA CANTINE DU PARC MUNICIPAL À DEMANDER UN PERMIS D'ALCOOL

CONSIDÉRANT la demande faite par madame Isabelle Morin, locataire de la cantine du parc municipal en période estivale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Forgues

045-2015

Et résolu unanimement que le conseil autorise madame Isabelle Morin, locataire de la cantine du parc municipal qui opère le service de restauration en période estivale, à faire une demande de permis d'alcool auprès de la régie des alcools, des courses et des jeux.

5. CONTRAT DE RÉNOVATION DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT l'estimé préliminaire à la demande de subvention pour les travaux;

CONSIDÉRANT les changements importants survenus lors de la réalisation des plans et devis;

CONSIDÉRANT les deux soumissions sur invitation reçues en date du 16 février dernier;

CONSIDÉRANT le dépassement de coûts important;

Il est proposé par monsieur le conseiller Lauréat Jean

046-2015

Et résolu unanimement que le conseil rejette les deux soumissions reçues et autorise la directrice générale à revoir les plans et devis selon les nouveaux critères établis par le conseil et à retourner en soumission.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

De 20 h 40 à 20 h 54

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE tous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé par madame la conseillère Karine Saint-Jean

047-2015

Et résolu unanimement que la séance soit close. Il est 8 h 55.

Monsieur Denis Lévesque
Maire

Madame France Boucher
Secrétaire-trésorière

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.